

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 118

Artikel: Aux champs
Autor: Rouget, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'ici, est décédée à l'hôpital le 6 novembre, le jeudi soir.

Item il a brûlé deux maisons au haut du village de Cornol, à droite en allant d'ici, le même jour 6 novembre, entre neuf et dix heures du matin.

Item une vieille fille demeurant par charité chez Chavanne d'ici, est décédée le 7 novembre le vendredi.

Item mademoiselle Fidèle Methuat qui était partie le 5 juillet avec la Theubet, est de retour de son voyage à Prague, le 13 ou 14 novembre.

Item L'hoste tonnelier, qui était aussi parti au printemps pour Vienne en Autriche avec son frère le tailleur, est de retour le 14 novembre.

Item les garçons de Courtedoux se sont battus avec d'autres, tant de Cornol que d'ailleurs chez Pierstill au *Cheval blanc*, le 16 novembre. Un garçon de Courtedoux a eu la poitrine enfoncée d'un coup qu'il a reçu, et il en est mort le 23 novembre.

Item Natzi Rossé cordonnier, s'est marié avec la Henzelin, l'aînée le 18 octobre, entre quatre et cinq heures du matin : il fit beau temps ce jour-là.

Item voici un tour singulier arrivé à un berger à Vendincourt le 3 décembre. Le berger de ce village étant à la campagne, occupé à faire paître son troupeau, un loup vint l'ahorder et crut attaquer son chien. Pour mieux réussir dans son dessein, le loup entreprit de vouloir badiner avec le chien ; mais celui-ci qui connaissait assez bien son ennemi, feignit d'abord de se prêter à ce badinage, mais se méfiant de son ennemi et prévoyant le tour qu'il pouvait lui jouer, il saisit le loup par le cou, et le serra fortement sans lâcher prise, jusqu'à ce que le berger l'eut tué à coups de bâton.

Item le feu prit à la *Schliffe*, maison des jésuites, le 3 décembre 1766, mais on ne tira pas au château. On sonna la cloche, (") les seaux de cuir et les pompes furent jusqu'au milieu du chemin. Dans la huitaine, le feu prit de même à la maison de Castuche le vieux, maison des jésuites ; en même temps le feu prit à une des cheminées du couvent des pères jésuites.

Item on a commencé à prier pour avoir de l'eau, le 5 décembre 1766.

Item on mit la Notre-Dame des Annonciades dehors, pour obtenir la pluie, le 9 décembre 1766.

Item Georges Chopay, celui qui criait les heures pendant la nuit, fut envoyé à Altkirch par M. de Schoenau, pour y toucher le montant d'une lettre de change de cinq louis d'or. Il eut la commission de partir le 6 décembre qui était le samedi, tout au matin, et de revenir le même jour. Après avoir touché les cinq louis, au lieu de revenir, il s'en alla on ne sait où avec cette somme, et laissa sa femme avec trois enfants dont l'un se porte assez bien, un autre ne voit

(*) Le tocsin de l'hôtel de ville ne se fait entendre que lorsque qu'il y a un incendie en ville, et lors des exécutions capitales. La dernière qui a eu lieu à Porrentruy remonte à décembre 1851.

peu à peu, revinrent le silence, la sécurité, le sommeil !

Yvan put dormir ; après la crise de morne désespoir, l'espérance lui était revenue. Il reprenait confiance.

Il s'éveilla dès l'aube, et, tout de suite, il voulut retourner à la grotte.

La basilique rayonnait sous l'éclat du soleil matinal. La tourmente s'était entièrement apaisée. Là-haut flottaient quelques légers nuages tout semblables à des voiles d'anges, dont les ailes argentées seraient étendues ; puis, ces derniers flocons s'évanouirent, il ne resta plus, dans le ciel, que de l'or et de l'azur.

— Mère, disait Yvan, tandis que le brancardier traînait son chariot, près duquel la comtesse de Ruloff marchait ; mère, je sens la sérénité

presque pas clair, et le troisième est aveugle tout à fait. Enfin, on ne sait pas encore ce qu'il est devenu. Les uns disent qu'il est tué, d'autres qu'il est parti plus loin.

Item le fils de Roche ou Roque d'Alle, demeurant dans la maison de M. Rengguer, est décédé le 10 décembre du *mal du maichiat* (miseréré). Son père est en ce temps-là le grand-père de M. Guélat maître bourgeois de la ville.

Item il a tonné dans la nuit du 15 au 16 décembre, de minuit à une heure, ce qui nous amena la pluie qu'on demandait. Les meuniers ne pouvaient plus moudre, à l'exception de ceux qui étaient placés favorablement pour l'eau ; encore ne travaillaient-ils qu'avec une roue. La plus grande partie des moulins ne marchait plus ; on allait moudre sur le Doubs, dans le Val de Delémont, à Delle, et jusqu'à Bâle ; on ne savait presque plus de quel côté donner de la tête pour avoir de la farine et même du pain. Toutes les sources étaient tarries ; les gens des villages allaient jusqu'à trois lieues de chemin et plus, pour abreuver leur bétail ; il y avait même des villages qui n'avaient pas d'eau, et d'autres où les habitants se la partageaient à un pot par jour, entre autres à St-Dizier. Enfin on avait grand besoin d'eau, partout on demandait la pluie au bon Dieu.

Item vers la fin de l'été, les trois demoiselles Joliat ont pris le train de mettre des manteaux, autrement dit des mantilles. On parlait beaucoup d'elles, parce que c'étaient des filles de cabaretier, et leur père était un cuefet ou tonnelier de profession.

Item le procès s'est instruit au sujet de la rixe relatée ci-dessus, et qui eut lieu chez Pierstill au *Cheval blanc*, dans laquelle un garçon de Courtedoux reçut un coup qui lui enfonça la poitrine, et dont il mourut dans la huitaine. Ce procès s'est donc instruit au château de Porrentruy, et comme Cœudevez sergent dans le régiment d'infanterie au service de France était impliqué dans cette rixe, et presque l'auteur de cette bataille, il fut condamné à trois mois de prison au château d'ici. Il en sortit par grâce, au bout de trois semaines, et les autres s'engagèrent.

Item la plus jeune fille de M. Raguel maire de la ville, est tombée de la fenêtre du premier étage de leur maison sans se faire de mal, le 21 décembre 1766. C'était le dimanche pendant les vêpres.

Item une fille de Cœuve alla au moulin des Vauches pour égruger du grain, le 22 décembre et elle tomba morte subitement sans secours. Elle était âgée d'environ 40 ans, et son corps fut reconduit à Cœuve le lendemain.

Item un Bonvallat de Miécourt a été condamné à être fouetté et marqué, et chassé du pays à perpétuité ; sa figure, soit son effigie a été clouée à la potence d'ici, pour faire connaître ses méfaits, le 24 décembre 1766.

(A suivre.)

revenue en moi. Il me semble que j'entends la voix de Notre-Dame de Lourdes me parler à l'oreille, et c'est une voix de réconfort, de conseil, de miséricorde infinie.

Déjà les pèlerins affluaient ; presque tous avaient le grand chapelet au cou, un emblème sur la poitrine comme signe de ralliement. Ils allaient par troupes sous la lumière du soleil, groupés par province. On voyait des Bretons en costume national, des Alsaciennes avec le grand nœud noir sur la tête, des Normands, la coquille argentée à la boutonnière, des Béarnais, les hommes en béret et les femmes en capulet. Et tous ces fervents étaient prêts à recommencer les prières de la veille. Déjà ils chantaient des cantiques ; ils tenaient en main des cierges pour offrir de nouvelles étoiles de flammes à la Vierge,

Aux champs

Caractères de l'âge des moutons. — Contre la diarrhée ou l'entérite diarrhéique des agneaux, le piétn et les poudres des moutons.

Il est possible de déterminer à peu près exactement l'âge du mouton comme on détermine l'âge d'un cheval. On se base pour cela sur la dentition, de plusieurs façons.

D'abord sur l'évolution et la chute des dents de première dentition. Puis sur l'évolution des dents de deuxième dentition. Et enfin sur l'usure de ces dents.

Lors de sa naissance, l'agneau n'a généralement pas de dents, quoiqu'on perçoive leur place sous les gencives. Ce n'est ordinairement qu'entre cinq et huit jours que ces gencives cèdent et que les premières dents percent. On voit d'abord apparaître les pinces, puis quelques jours plus tard les premières et les deuxièmes mitoyennes.

Entre 20 et 25 jours les coins se montrent.

Après arrive une période pendant laquelle l'âge est assez difficile à exprimer en se basant sur la dentition. En effet pas de changement notable ne se produit jusqu'à six mois. De six à huit, les incisives ont atteint leur niveau.

Vers neuf mois on remarque que les pinces, les mitoyennes et généralement aussi les coins sont usés. A dix mois, c'est le tour des incisives qui s'usent progressivement.

A quinze mois se produit la chute et le remplacement des pinces de lait.

A deux ans c'est le tour des premières mitoyennes qui tombent et sont remplacées.

De deux ans et demi à trois ans, celui des deuxièmes mitoyennes.

A trois ans et demi, la chute et le remplacement des coins.

A quatre ans, la mâchoire est au rond.

A quatre ans et demi, l'usure de ces coins se produit.

A cinq ans, cette usure est arrivée à un tel degré qu'elle laisse parfaitement découvrir l'étoile dentaire.

A six ans, la table des pinces est carrée et il se forme contre ces pinces une encoche qu'on appelle communément queue d'hirondelle.

Plus tard, la détermination de l'âge des moutons devient à peu près complètement impossible, dit M. Cornevin. En effet, les dents se déchaussent, sont striées de noir, vacillent de telle sorte qu'elles n'offrent plus de caractère saillant, si ce n'est celui de l'âge avancé.

* * *

La diarrhée des agneaux, maladie fort dangereuse, revêt un caractère épidémique. Elle est due à un microbe qui se développe grâce aux mauvaises conditions hygiéniques de la bergerie.

et des bouquets pour les déposer, en hommage, à ses pieds.

Une pauvre vieille montagnarde s'arrêta devant Yvan. Elle avait bien soixante-dix ans, et ne vivait, elle et ses petits enfants que de quelques décimes qu'elle gagnait à vendre ses fleurs. Elle présentait une gerbe de bruyère cueillie dans la montagne. A peine l'orage apaisé, son petit-fils était allé les chercher là-haut dans la rosée.

— Voyez, disait-elle, le soleil ne les a pas encore flétries.

La rosée étincelait sur les bruyères ; on les eût dites saupoudrées de diamants. Yvan mit une pièce blanche dans les mains de la grand-mère, et prit les fleurs.

(La suite prochainement.)

L'humidité est un des premiers agents qui favorisent le développement de cette maladie.

Elle se manifeste souvent à la suite d'une indigestion de lait. Celle-ci se traduit par des bâillements réitérés, des vomissements de matière blanchâtre, formée en majeure partie de lait caillé à l'odeur nauséabonde.

Le ventre de l'agneau est gonflé, dur, la peau tendue.

C'est généralement dès les premiers jours que cette maladie se déclare. Mais elle peut atteindre un agneau jusqu'à l'âge de six semaines et même deux mois, mais rarement plus tard.

La durée est courte: de un à trois jours ordinairement. La diarrhée, de couleur jaunâtre ou grise, d'odeur fétide, épuise vite le petit animal qui ne tarde guère à succomber.

Pendant cette maladie, le corps est très chaud. La fièvre se manifeste. La température du corps arrive parfois à atteindre 40 et même 42 degrés centigrades.

Parfois aussi le mal est plus foudroyant; on a vu des animaux enlevés en six, quatre et même deux heures de maladie.

Le remède contre cette maladie assez courante ? Hélas, il n'y a pas de remède bien défini, bien net. Ce sont surtout aux mesures préventives qu'il faut songer en s'assurant que la bergerie est saine, bien aérée et bien sèche, et aussi que les agnelets ou plutôt les mères dont ils tétent le lait sont bien nourries.

Néanmoins, dès que les symptômes du mal apparaissent, on peut encore parfois agir efficacement. Il faut sans retard mettre sous le ventre des cataplasmes sinapisés. En même temps on fait absorber des boissons calmantes, par exemple de la tisane de graines de lin à laquelle on ajoutera 2 ou 3 gouttes de laudanum si l'agnelet n'a pas plus de huit jours, de 3 à 5, s'il a quinze jours, et de 7 à 9 gouttes lorsqu'il est fort et âgé de un mois et demi à deux mois. Cette boisson peut être remplacée par une autre composée d'infusion de feuilles de noyer, infusion qu'on additionnera d'une décoction de têtes de pavot.

Si, par hasard, l'agneau échappe à la mort, il ne sera jamais fort et ne devra pas être utilisé pour la reproduction.

En résumé, contre cette maladie on n'a guère que des mesures préventives à prendre. Il faut, quelques jours avant l'agnelage, bien nettoyer la bergerie, la désinfecter, l'aérer, badigeonner les murs et le plafond au lait de chaux, laver le sol à grande eau additionnée de sublimé. Neuf fois sur dix, ces précautions empêcheront le mal.

* * *

Pour la guérison du piétin, M. Noblet, un éleveur, dont la compétence est indiscutable, préconise le remède suivant qu'il déclare excellent.

Il faut prendre un litre de vinaigre de bois, auquel on ajoute 60 grammes de perchlorure de fer et 40 grammes d'acide acétique. Dans un vase en terre on a mis préalablement :

40 gr. de sublimé corrosif;

50 gr. de glycérine;

50 gr. d'alcool à 90°;

80 gr. de sulfate de cuivre pur;

60 gr. de charbon de bois bien tamisé.

On a bien mélangé le tout. On ajoute alors peu à peu et en continuant à bien mélanger le vinaigre additionné de perchlorure de fer et d'acide acétique dans les conditions que nous avons indiquées plus haut.

Ce mélange définitif, enfermé dans des bouteilles bien bouchées, se conserve longtemps.

Pour s'en servir, on humecte de ce liquide un tampon de linge doux et fin assujéti à une tige de bois et on badigeonne les pieds de l'animal malade.

Si c'est au début du mal, une première application peut parfois être suffisante. Si c'est plus tard, il peut arriver qu'on soit obligé d'enlever la corne qui s'est soulevée pour cautériser. Si le mal est très avancé, on isolera les animaux atteints et on leur enveloppera les pieds de morceaux de linge fin qu'on aura trempés dans un mélange de trois parties de glycérine pour une d'acide phénique.

Paul ROUGET.

Deux braves patriotes.



M. Paul Krüger
président de la République du Transvaal.



† **Le général Piet Joubert**
ancien généralissime des Boers.

LETTRE PATOISE

Voici enne petéte ichtoire qu'à airrivai ai y é in pò pu d'in an, dains iun de nos velaidges, ai peu qu'el à bon de faire ai coignâtre pou qu'en en p. ofiteuche. Les boitchiès de nos velles sont cment les djués : el aint in pò tot poïcho des hannes que les rensoingnant chu les bêtes qu'ai y é ai vendre, et même que les aitchetant qué-quefois pou ios. Ai y en aivait dinche iun dains le velaidge de X. C'était in merchain et el aivai même merchaindai enne vaitche graiche pou in boitchiè, et en semonjeait cinq cent cinquante fraines.

Mains les dgens sont des fois méliaints laivou ai ne farait pe. Lai fanne di propriétaire de lai vaitche dié in djoué en enne végine : « Le merchaindai nos é semonju 550 frs. pou note vaitche

à nom di boitchiè de lai velle ; mains nos poyan bin vendre note vaitche directement à boitchiè et i crais qu'ai nos en bëyerait bin 600 frs. Note Piera me dit qu'i poirò l'allai trovai adjedeu pou coli. »

Lai végine n'eut ran de pu prèssieque d'allai raicontai coli à merchaindai que voyié, po de temps aipré, lai fanne allai pare le train. Ai feut tot content à téléphone, que vait bin pu vite que le tchemin de fié, ai peu fesait saivoi à boitchiè ço que se pessait, en diaint : « pou 500 frs. vo lai velai aivoi. »

Lai fanne airrive en lai velle, et s'en vait trovai le boitchiè : « Nos ains enne boenne vaitche graiche ai vendre : vo lai coignâtes bin : vos l'ai dje merchaindai. Elle à veni bin pu graiche dâdon. An nos en é semonju 550 frs. ; mains se vo nos en bëyiète 600 vo l'airai, ai peu ç'â bon mairtchiè. — Eh ! que pensai-vos ? les bêtes

graiches bëchant, dié le boitchiè, ai peu i n'en ai pe fâte mitenaint : i en ai même encoi trās que sont dje aitchetai ». En lai fin, el aidjouté : « Voili, se vos lai velai bëyiè pou 500 frs., cment nos aidge fait bin des merchaindai ensoine, i lai parai ; main i n'y tin pe, ai pe, i n'en voirò pe bëyiè de pu. » Qu'à ce que velai faire lai fanne ?... « Eh bin, di temps que vos n'en vlai pe eüfié de pu, nos sont bin foichié de faire merchaindai ; mains tian note Piera vos aimoineré lai vaitche, vos yi velai bin bëyiè ai dénai cment les âtres fois ? — Oh, dié le boitchiè, le commerce ne vait pu, i n'serò ran yi bëyiè qu'in tchavé, ai peu ai dait être content. » Lai fanne feut oblidgié de pessai poi li. Elle ne s'a djemais doutai di bon toé que sai langue ai pele téléphone yi aint djeu.

In Baidgé que sait tot de même ço qu'ai dit.